

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 39/2021

Séance du 16 octobre 2021

OBJET : Décision modificative n° 1.

Afférents au Conseil : **10**
Membres en exercice : **10**

Date de la convocation : 08/10/2021
Date d'affichage : 08/10/2021
Ayant délibéré : 9 Votés Pour : 9
Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le seize octobre à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BASTIANELLI Francis a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. BRUNETTI Alain
M. POLI Jean-Baptiste	M. BRANDIZI Pierre
M. MARTINO Enzo	
M. FOATELLI Jean-Claude	Etaient absents
M. BASTIANELLI Francis	M. VANNI Alain
M. CASALTA Jean-Philippe	
Mme GUIQUET Sandra	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2021.



Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – SECTION D'INVESTISSEMENT

Mobilier			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
21 Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	- 2 100 €
TOTAL			+ 2 100 €

Etudes diverses			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
20 Immobilisations incorporelles	203 OPNI	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	+ 2 100 €
TOTAL			+ 2 100 €

- **Considérant** que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2021.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2021 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 16/10/2021

Le Maire

Jean-Luc MILLO

